

IMMOBILIER
Les nouvelles
règles
de la location
p. 90

Challenge^s Finances privées

CAC 40
Le consensus
sur les valeurs

BANC D'ESSAI
Technip
p. 91

Capital-risque

Rejoindre le club entrepreneur-investisseur

Lancés par des stars du Net, les fonds d'entrepreneurs ont la même approche que celle des business angels. Le choix de l'offre et l'accompagnement par des professionnels en plus.

Investir dans le non-coté, les épargnants français connaissent : capital-investissement, business angels pour les plus fortunés, *crowdfunding* pour les portefeuilles plus modestes, FCPI (Fonds commun de placement dans l'innovation), FCPR (fonds communs de placement à risque)... Avec toujours l'espoir d'avoir repéré le Bla-BlaCar de demain. Depuis quelques années, de nouveaux acteurs proposent une autre solution, les fonds d'entrepreneurs regroupant quelques dizaines de membres réalisant des investissements ciblés et suivis de près. « Il y a plusieurs motivations pour choisir de passer par ce type de fonds : la volonté de faire un investissement, évidemment, que celui-ci soit géré par une équipe professionnelle, car c'est un métier, et enfin la volonté de transmettre son expérience et ses compétences », résume Grégoire Bouvier, cofondateur d'Elige Capital.

Vague de vocations

L'exemple de quelques entrepreneurs stars du Web qui ont monté leur fonds, comme Marc Simoncini (Jaina Capital), Pierre Kosciusko-Morizet (Isai) ou Xavier Niel (Kima

Ventures), a suscité des vocations. Au printemps dernier, les fonds d'entrepreneurs ont d'ailleurs constitué un club, qui regroupe aujourd'hui dix-sept membres : « Je me suis rendu compte que nous avions les mêmes problématiques : des petits fonds regroupant des actionnaires privés très actifs, et qui ont besoin de se faire connaître », explique Isabelle de Baillenx, présidente du club et fondatrice du fonds FaDièse. La moitié des fonds

membres de ce club ont moins de trois ans d'ancienneté, mais ont déjà accompagné plus de 200 entreprises et sont encore présents au capital de 150 d'entre elles.

Experts only

Mais attention, ce type d'investissement n'est pas ouvert à tout le monde : l'Autorité des marchés financiers (AMF) les réserve aux « investisseurs qualifiés », car « l'investissement dans les PME présente un risque de perte en capital, offre peu ou pas de liquidités et nécessite un horizon de placement de long terme », avertit le gendarme de la Bourse. En pratique, il faut pouvoir investir au moins 100 000 euros, ou bien seulement 30 000 euros, mais à condition de pouvoir donner la preuve d'une connaissance réelle de ce genre d'investissement. Parmi les investisseurs, on trouve des patrons qui ont vendu leur société mais ne se voient pas couler une retraite oisive, d'autres toujours en activité qui veulent faire profiter

Frédéric Potter, directeur général de Netatmo.

“Breega Capital sait repérer les meilleurs dossiers télécoms”

« J'ai choisi de passer par un fonds d'entrepreneurs, car je pense que la clé dans le *venture capital* [le capital-risque], c'est la qualité des dossiers. Je connais bien les fondateurs de Breega Capital, et je sais aussi que c'est un des mieux placés pour repérer et

obtenir les meilleurs dossiers dans le secteur des télécoms et des nouvelles technologies. D'ailleurs, lorsque j'ai de jeunes entrepreneurs qui me contactent pour les financer, je les oriente vers Breega parce que je n'ai pas le temps de m'en occuper directement.

Je fais partie du comité d'investissement du fonds, et j'y apporte mon expertise dans les nouvelles technologies. Nous avons cinq à six réunions toujours très intéressantes par an, mais plutôt en soirée, car les agendas des membres sont très chargés ! » ■

Image non disponible.
Restriction de lecteur

Six fonds d'entrepreneurs en phase de levée de fonds

Nom du fonds	Date de création	Minimum d'investissement (en euros)	Nombre de membres	Commentaire
Aurinvest Partenaires	2001	30 000	50	Un des plus anciens fonds d'entrepreneurs de la place, qui a déjà accompagné plus de 25 entreprises, principalement dans les nouvelles technologies et les sciences de la vie.
Ardens & Associés	2003	30 000	100	Ardens a déjà monté 3 fonds et financé une vingtaine d'entreprises, dans des domaines très variés : industrie classique, crèches, sociétés Internet...
Breega Capital	2012	100 000	90	Trois entrepreneurs des télécoms et d'Internet ont attiré dans leur fonds des stars du secteur comme Michel Combes, Serge Tchuruk, Jean-Luc Vaillant (cofondateur de LinkedIn).
Tertium Investissements	2012	100 000	20	Ce fonds basé à Marseille s'est spécialisé dans le financement des entreprises du Sud-Est, en y associant une vingtaine de patrons locaux.
Elige Capital	2013	100 000	12	Deux anciens du capital-investissement ont décidé de monter leur propre société regroupant des entrepreneurs pour faire des LBO et du capital-développement.
Axio Capital	2014	500 000	50	Cette jeune société, qui s'est spécialisée sur les petites entreprises (moins de 20 millions de chiffre d'affaires), n'a pas attendu de boucler son premier fonds pour investir.

SOURCE : SOCIÉTÉS

de jeunes entreprises de leurs propres expériences, des cadres de grands groupes... Tous peuvent apporter leur expertise aux sociétés dans lesquelles le fonds est investi : « Les phases d'hypercroissance des entreprises semblent excitantes, mais elles sont en fait dures et dangereuses. Les entrepreneurs ont besoin d'aide, car il y a de nombreux risques à ce moment-là », détaille ainsi Geoffroy Bragadir, qui a rejoint Aurinvest après avoir vendu Empruntis.

Forte implication

Ces fonds ont la même approche que les business angels, mais offrent à leurs souscripteurs un plus grand choix (environ 150 dossiers potentiels, pour cinq à dix participations par an entre 500 000 et 2 millions) et l'accompagnement de professionnels. Si les start-up et les nouvelles technologies restent très présentes dans les dossiers étudiés, les autres secteurs de l'économie ne sont pas écartés. « Les investisseurs-entrepreneurs veulent investir dans l'économie réelle, et pas uniquement du capital-risque, mais aussi du capital-développement ou du capital-transmission pour les PME traditionnelles », souligne Louis Renaudin, associé chez Ardens. Leur objectif : apporter les capitaux et l'expérience à des entreprises qui

« Nous ne regardons pas que les critères financiers des dossiers, mais aussi la personnalité du dirigeant, l'impact sur l'éco-système »

Louis Renaudin, membre du fonds Ardens.

A FAIRE

Choisir un fonds en fonction de son profil

► Les entrepreneurs-investisseurs ne se ressemblent pas tous : certains ne veulent investir que dans leur secteur d'origine, parce qu'ils le connaissent bien. Il faut rencontrer les dirigeants des fonds pour connaître leurs objectifs et leurs méthodes.

en ont besoin pour se développer et passer à la vitesse supérieure. Vu la nature et l'expérience de leurs membres, ces fonds affirment avoir une vision plus « terrain » que les financiers purs. « Nous ne regardons pas que les critères financiers des dossiers, mais aussi la personnalité des dirigeants, l'impact sur l'éco-système », affirme Pierre Grand-Dufay, président de Tertium.

Outre des moyens financiers, les fonds d'entrepreneurs demandent beaucoup d'énergie. Chaque participation est encadrée par un ou deux

investisseurs qui « parrainent » l'entreprise : échanges réguliers par courriel, conseils, réseautage... « Nous nous définissons comme un fonds d'accélération : nous organisons des ateliers, proposons des candidats si l'entreprise recherche un dirigeant... », raconte François Paulus, un des fondateurs de Breega Capital.

Aucun bonus fiscal

Et au final, les investisseurs n'ont pas les yeux rivés sur le taux de rendement interne (TRI), un critère financier très utilisé dans le capital-investissement : « Qu'on leur rende une fois et demie ou deux fois la mise à terme n'est pas le plus important pour eux ! » souffle un des patrons de fonds.

D'ailleurs, il n'y a aucun bonus fiscal à l'entrée, contrairement aux FIP (fonds d'investissement de proximité) et aux FCPI, même si les fonds investis sortent de l'assiette ISF du souscripteur pendant toute la détention. Et, à la sortie, l'investisseur a droit à une exonération d'impôt sur les plus-values, hormis la CSG-CRDS. Cependant, entre-temps, il aura eu le plaisir de suivre de près la vie d'une entreprise et le sentiment de contribuer au développement de l'économie. Et ça, pour un entrepreneur, ça vaut de l'or...

Damien Pelé

A NE PAS FAIRE

Etre pressé

► La durée d'investissement peut en effet être très longue, et, surtout, les fonds d'entrepreneurs ne veulent jamais mettre le couteau sous la gorge des entreprises qu'ils accompagnent. Si l'une d'elles a besoin de davantage de temps que prévu avant qu'ils ne cèdent leur participation, ils attendront un an ou deux supplémentaires.